

Nouméa, le 29 OCT. 2014

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

DESTINATAIRES IN FINE

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N°4741/DENV/SPPR

Objet : demande d'autorisation d'exploitation, par la SARL Recycal, un centre de transit, stockage, recyclage et regroupement de déchets ferreux et non ferreux, commune de Païta

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ampliation 1 exemplaire numérique	arrêté n° 2651-2014/ARR/DENV du dossier de demande reçu le 31 juillet 2012, complété le 27 décembre 2013, le 9 avril 2014, le 15 juillet 2014, le 11, 12 et 23 septembre 2014	En vous remerciant de bien vouloir nous transmettre votre avis <u>à compter du 8 décembre 2014</u> <u>et au plus tard le</u> <u>mardi 6 janvier 2015</u>

Le chef du service de la prévention
des pollutions et des risques

Destinataires :

- DASS NC
- DTE
- DFA
- SMIT
- Direction de la sécurité civile et
de la gestion des risques
- Sapeurs-pompiers de Païta